



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2000**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2000
  
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 AOÛT 2000
  - 1.2 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2000
  - 1.3 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2000
  - 1.4 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS D'AOÛT 2000
  - 1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 28 AOÛT 2000
  
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
  - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 5.4 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 835-99

RELATIF À LA TAXATION ET AUX COMPENSATIONS POUR  
L'ANNÉE 2000

- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 835-99 RELATIF À LA TAXATION ET AUX  
COMPENSATIONS

**6. RÈGLEMENTS**

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-58-2000 INTITULÉ :  
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU  
ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ DE  
FAÇON À : a) AJOUTER L'USAGE « FORMATION SPÉCIALISÉE »  
À LA CLASSE D'USAGES « COMMERCE ARTÉRIEL LÉGER (c3) »;  
b) AUTORISER DORÉNAVANT DANS LES ZONES C01-161 ET  
C04-400 LES USAGES RELIÉS À LA FORMATION SPÉCIALISÉE »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-59-2000 INTITULÉ :  
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU  
ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ DE  
FAÇON À AGRANDIR LA ZONE C01-128 À MÊME UNE PARTIE DE  
LA ZONE H01-160 (LOTS 1716-17 ET 1717 DU CADASTRE DU  
CANTON DE BROME) »
- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-60-2000 INTITULÉ :  
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU  
ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE  
FAÇON À NE PLUS RÉGIR LA HAUTEUR MAXIMALE DES HAIES  
EN COUR AVANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET À  
PRÉCISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE À L'ÉGARD DES  
CLÔTURES
- 6.4 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 700-61-2000  
INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF  
AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL  
QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AUTORISER UN DÉVELOPPEMENT  
RÉSIDENTIEL SOUS FORME DE PROJET INTÉGRÉ SELON  
CERTAINES CONDITIONS PARTICULIÈRES DANS LA ZONE H04-  
448 »
- 6.5 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 834-3-2000  
INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
834-99 – RÈGLEMENT DE TARIFICATION 2000 – EN AJOUTANT  
L'ARTICLE 1.2.6 *LAVAGE D'HABITS DE POMPIERS* »

## **7. AFFAIRES COURANTES**

- 7.1 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 31 AOÛT 2000
- 7.2 FERMETURE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 827-1999 INTITULÉ « RÉAMÉNAGEMENT DU POSTE DE POMPAGE NUMÉRO 6, PIERRE-LAPORTE »
- 7.3 ANNULATION OU MODIFICATION DES ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT (1)
- 7.4 ANNULATION OU MODIFICATION DES ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT (2)
- 7.5 ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DES PARCS
- 7.6 MODIFICATION D'AFFECTATIONS À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ AUX FINS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 7.7 PROTOCOLE D'ENTENTE VISANT LA RÉSILIATION DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET GESTION DES LOISIRS DE BROMONT INC. AINSI QUE LE TRANSFERT DES ACTIFS, PASSIFS ET DROITS DE GESTION DES LOISIRS DE BROMONT
- 7.8 RÉSILIATION DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IBM CANADA LTÉE RELATIVEMENT AU DÉBIT DES EAUX USÉES
- 7.9 DEMANDE D'AUTORISATION POUR AUGMENTER LE DÉBIT DES EAUX USÉES D'IBM VERS LA STATION D'ÉPURATION DE LA MUNICIPALITÉ
- 7.10 NEIGES USÉES : PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT
- 7.11 PROLONGEMENT DE LA RUE DU VAL DES IRLANDAIS : PROJET PILOTE
- 7.12 DEMANDE D'INSTALLATION DE PANNEAUX « ARRÊT »
- 7.13 DÉROGATION MINEURE RELATIVE AU REHAUSSEMENT DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 161, RUE DES PATRIOTES
- 7.14 LA LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- 7.15 LE JOURNAL DE MONTRÉAL : CAHIER SUR LES MUNICIPALITÉS

- 7.16 FONDATION DU CHSLD HORACE-BOIVIN : DÉGUSTATION DE PÂTÉ CHINOIS
- 7.17 PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER : TOURNOI DE GOLF ANNUEL
- 7.18 INDEX TÉLÉPHONIQUE EXCEL INC. : DEMANDE DE PUBLICITÉ
- 7.19 DEMANDE D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 5, RUE DU CHEVREUIL
- 7.20 VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES : CURATEUR PUBLIC (ALAIN REEVES) – MICHEL PICARD – VILLE DE BROMONT
- 7.21 COUR MUNICIPALE COMMUNE DE WATERLOO : TRAITEMENT DES PROCUREURS
- 7.22 COUR MUNICIPALE COMMUNE DE WATERLOO : DEMANDE DE RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE STUKELEY
- 7.23 ADOPTION DE LA LISTE DES INFRASTRUCTURES RÉGIONALES
- 7.24 HORIZON POUR ELLE : DEMANDE DE SUBVENTION
- 7.25 CRÉATION D'UN COMITÉ DE GESTION DU BASSIN VERSANT DU LAC BROMONT
- 7.26 ENTENTE CONCERNANT LES ACTIVITÉS APRÈS LES HEURES DE CLASSE POUR LES ÉLÈVES INSCRITS À L'ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER

## **8. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 8.1 GRIEF 00-1 DU 16 MAI 2000
- 8.2 MESURES DISCIPLINAIRES CONCERNANT UN POLICIER
- 8.3 ENGAGEMENT DE MONSIEUR FRANÇOIS BERNARD POUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) SEMAINE

## **9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 9.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE D'UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR LE RESTO BAR GOLDEN PUB
- 9.2 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL PROVISOIRE DE GESTION DES LOISIRS DE BROMONT INC. TENUES LES 21 ET 27 JUILLET AINSI QUE LE 17 AOÛT 2000

- 9.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONAL DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 10 AOÛT 2000
- 9.4 DÉPÔT DE LA DÉCISION RENDUE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC, SECTEUR DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, DANS LE DOSSIER DE MONSIEUR LOMER PERREAULT
- 9.5 DÉPÔT DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME MARTEL. BRASSARD, DOYON, AVOCATS

## **10. VARIA**

- 10.1 REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT
- 10.2 ENTENTE ENTRE MONSIEUR GUY SCOTT RELATIVEMENT À UNE LIGNE ÉLECTRIQUE
- 10.3 INTERSECTION DU BOULEVARD PIERRE-LAPORTE ET DU BOULEVARD DE L'AÉROPORT
- 10.4 CIRCULATION SUR LE BOULEVARD DE BROMONT
- 10.5 DEMANDE D'ACCÈS, BOULEVARD DE BROMONT
- 10.6 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF À LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST
- 10.7 MANDAT DONNÉ RELATIVEMENT À L'AFFICHAGE DIRECTIONNEL

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.